

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n°53/2017

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT
POUR LA FÊTE AGRICOLE ET PASTORALE DE NOTRE DAME DU
BRUSC**

Conseillers en exercice : 23
Présents : 12
Excusés : 11
Pouvoirs : 5
Votants : 17

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 16 novembre, à vingt heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 9 novembre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Adjoints,
Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Claudine NAVARRO, Hélène GARDET, Colette ZALMA, Christine VAUTRIN, Eric ROMAN, Jean-Louis MILLO, Jean-François PIOVESANA, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Emile BEZZONE qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Christian GORACCI qui a donné pouvoir à Pierre BRANCATO, Laurence MARGAILLAN qui a donné pouvoir à Emmanuel DELMOTTE, Jean-Pierre MAURIN, Christian FARALDI, Olivia LEVINGSTON qui a donné pouvoir à Sylvie DAVILLER, Virginie CHABERT, Grégory MARCUCCI, Annie BARBIER, Aline ZANI qui a donné pouvoir à Jean-Louis MILLO, Théodore PAPPALO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sylvie DAVILLER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la prochaine Fête Agricole et Pastorale de Notre Dame du Brusco instaurée depuis plus de 30 ans aura lieu le dimanche 15 avril 2018.

Comme à l'accoutumée, une cinquantaine de producteurs, artisans ou artistes exposeront sur le site :

Exposition et vente des produits du terroir : légumes, vins, huiles, pâtes d'olive, miel, fromages, volailles, pois chiches, huile de colza, huile de cameline ...

Exposition et vente de produits dérivés des produits de la ferme : confitures, socca,

Vente de fougassettes, spécialité de Grasse

Vente de produits artisanaux : dentelles, linge brodé, ...

Vente d'objets en bois d'Olivier par producteurs...

Démonstration de traite d'une vache et fabrication de beurre ;

Démonstration de traite d'une chèvre avec dégustation du lait, fabrication de glaces artisanales à partir du lait de chèvre, fabrication de savons à partir de lait d'ânesse...

Animations l'après-midi ;

Etc ...

Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES

Location du chapiteau	4.000 €
Animations de l'après-midi	2.000 €
Animation sonore pour la journée	600 €
La Chèvrerie du Bois d'Amont	400 €
Divers (décorations fleurs apéritif...)	1.200 €
Total	8.200 €

RECETTES

CONSEIL DEPARTEMENTAL	4.000 €
COMMUNE	4.200 €
Total	8.200 €

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu, et après en avoir délibéré :

APPROUVE le principe de la Fête Agricole de Notre Dame du Brusco 2018 ;

APPROUVE le plan de financement établi ci-dessus ;

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental la plus large possible, si possible à hauteur de 4.000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en ce sens.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été

Effectuées le

Et la délibération expédiée à la

Sous-préfecture le

28 NOV. 2017
28 NOV. 2017

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

